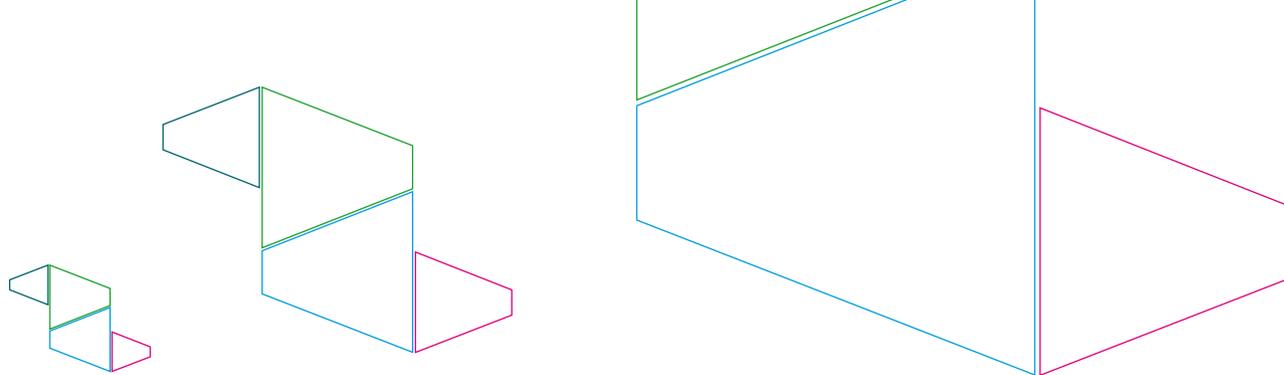


# Maison B.-B.

— Moirax

# HABITAT DU FUTUR



Nichés sur un terrain en pente, les deux volumes composant l'habitation s'étagent harmonieusement dans le paysage boisé et présentent une façade largement vitrée sur le sud-est. Bardés de bois, et d'une isolation thermique par l'extérieur, ils rappellent, par leur forme compacte et simple, la typologie des hangars agricoles. À l'articulation entre les deux espaces servant d'habitat et de garage, un plus petit édicule fait office d'entrée. Ce parti architectural ménage des évolutions possibles : transformation du garage en zone habitable, extension des bâtiments par simple démontage de l'ossature-bois...

Une pompe à chaleur assure les besoins en chauffage et les compléments nécessaires pour l'eau chaude sanitaire produite par des panneaux solaires thermiques. Privilégiant la santé des occupants dans le logement, les choix se sont portés sur des écomatériaux : cloisons en plaque de gypse naturel, chanvre sur les murs, peinture écocertifiée et douglas non traité en bardage extérieur.



## NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE

<b>SHON</b> (Surface hors œuvre nette)	<b>165,8 m<sup>2</sup></b>	<b>COMMUNE D'IMPLANTATION</b>	<b>Moirax</b>
<b>COÛT TOTAL TRAVAUX HT</b>	<b>273 700 €</b>	<b>LAURÉAT</b>	<b>2011</b>
<b>RATIO EN € HT/M<sup>2</sup> SHON</b>	<b>1 651 €/m<sup>2</sup></b>	<b>ARCHITECTE</b>	<b>Anne Coquel (47)</b>

# LES POINTS FORTS DE CE PROJET

## CRITÈRE 1 Qualité de l'intégration paysagère

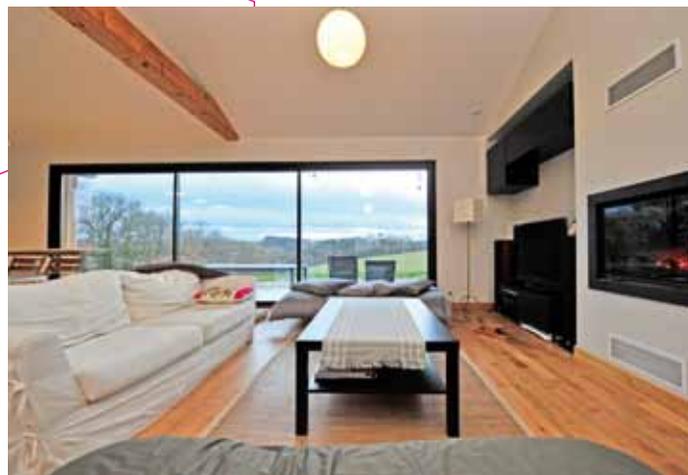
Grande parcelle à proximité du bourg en secteur diffus.  
Bonne insertion paysagère d'une volumétrie simple.

## CRITÈRE 2 Capacité à constituer une nouvelle référence architecturale

Architecture contemporaine de forme compacte, s'inscrivant dans la pente du terrain. Référence contemporaine et identitaire locale (hangars agricoles).

## CRITÈRE 3 Capacité à intégrer des nouveaux modes d'habiter

Projet évolutif (garage transformable en studio).



## CRITÈRE 4 Performance énergétique

Résultat du Diagnostic de performance énergétique (DPE) inférieur au Bâtiments base consommation (BBC).  
Bon niveau d'isolation. Bons confort d'hiver et d'été.  
Projet bioclimatique.

## CRITÈRE 5 Utilisation des énergies renouvelables et économie des ressources

Bonne gestion des ressources naturelles (économies d'eau, apports solaires, matériau bois, déchets verts).  
Chauffage pompe à chaleur et VMC double flux.

## CRITÈRE 6 Qualité du confort thermique, acoustique et hygrothermique

Isolation thermique et acoustique de bonne qualité à base d'isolants naturels. Ventilation des locaux par VMC double flux.

## CRITÈRE 7 Qualité et intérêt des matériaux de construction

Utilisation majoritaire de produits naturels non toxiques (revêtements de sols, peinture, bois).

## CRITÈRE 8 Cohérence économique du projet

Projet efficient sur le plan économique, au vu du nombre important de systèmes (pompe à chaleur, ballon thermodynamique, VMC double-flux).



## INFORMATIONS ET CONTACTS

LOT-ET-GARONNE  
Conseil général

Suivi administratif des dossiers :

Conseil général de Lot-et-Garonne, Service Développement durable  
1 633 av. du g<sup>al</sup>-Leclerc, 47 922 Agen Cedex 9  
developpementdurable@cg47.fr / 05 53 69 42 14 / www.cg47.fr

Crédits photos : Xavier Chambelland - CG47

caue 47

Suivi technique des dossiers :

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne  
9 rue Etienne-Dolet, 47 000 Agen  
contact@caue47.com / 05 53 48 46 70 / www.caue47.com